

DONNÉES PRATIQUES – COLLÈGE ET LYCÉE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Chers parents,

Afin de vous aider à préparer au mieux la prochaine année scolaire, nous vous communiquons quelques informations pratiques concernant l'organisation de la rentrée. Nous vous demandons de respecter ces consignes et ces recommandations. Vous participerez ainsi à la bonne marche de notre groupe scolaire.

Merci pour votre confiance.

Emmanuel ORTOLO, chef d'établissement coordinateur

1. Présentation générale

► **Saint Jacques de Compostelle est un groupe scolaire catholique sous contrat d'association avec l'État**, habilité à recevoir les élèves boursiers nationaux et de l'enseignement supérieur.

La totalité de la scolarité peut y être suivie puisque tous les niveaux sont représentés : maternelle, élémentaire, collège, lycée d'enseignement général ; lycée d'enseignement technologique (*séries STMG et ST2S*), section post-baccalauréat en initial et en apprentissage (*BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client et BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social*) en externat, demi-pension et internat.

► **Horaires de travail des élèves :**

Le travail commence **tous les matins à 8 h 05 (le lundi à 08 h 50) jusqu'à 16 h 55 (Collège) ou 17 h 50 (Lycée)**.

De 17 h 15 à 19 h (le vendredi jusqu'à 17 h 50), **une étude du soir surveillée (voir règlement comptable) est ouverte à tous les externes et demi-pensionnaires inscrits (à l'exception du mercredi soir)**.

2. Livres scolaires - Fournitures

► **Les iPads** utilisés par les élèves sont à la charge des familles (*montant forfaitaire de location inclus dans la facture annuelle*). Ils sont fournis aux élèves par l'établissement lors de la rentrée scolaire et restitués en fin d'année pour mise à jour (chargement des nouveaux manuels par exemple).

► Les élèves de 3^{ème} ne sont pas équipés d'iPad. Les **manuels scolaires** sont prêtés gratuitement. **Tout matériel détérioré ou perdu sera facturé.**

► **Les cahiers d'exercices, les livres de travaux pratiques, les livres de poche** sont facturés. Ils seront conservés par l'élève en fin d'année.

► **Une liste de fournitures UNIQUEMENT pour le collège** est fournie par l'établissement. **Pour le lycée**, les enseignants communiqueront leurs besoins la semaine de la rentrée.

3. Restauration

La confection des repas est confiée à une société de restauration. Ils comportent un large choix : *1 hors-d'œuvre sur 4 proposés, un plat du jour, viandes ou poissons accompagnés de féculents ou légumes à volonté, un plat de substitution, un fromage et un dessert.*

4. Bourses

► **Bourses nationales :**

Tout parent d'élève peut obtenir une bourse dans des conditions analogues à celles de l'enseignement public.

Pour les élèves du collège (6^{ème} à 3^{ème}), les demandes de Bourses du Collège (*renouvelables chaque année*) se font courant septembre. Les dossiers sont disponibles au secrétariat des élèves.

Pour les élèves du lycée et les futurs élèves de seconde (*actuellement en 3^{ème}*), les demandes de bourses nationales sont à retirer au secrétariat des élèves dans le courant du mois de Janvier **pour la rentrée suivante**.

N.B. : Les bourses, versées au trimestre directement à l'établissement, seront intégrées à votre compte client, et leurs montants seront déduits de votre facture.

► Bourses départementales :

Les dossiers sont gérés par le Conseil départemental des Landes. Tous les élèves demi-pensionnaires et internes peuvent retirer un dossier auprès du secrétariat des élèves de l'établissement dans le courant du mois de septembre, pour l'année en cours. Son montant est directement versé à la fin du 2^{ème} trimestre aux familles.

5. Assurance scolaire

Tous les élèves sont assurés par l'établissement pour l'individuelle accident (*pour tout accident corporel dont votre enfant pourrait être victime, partout, à l'école, pendant les activités scolaires et extrascolaires*). **Les indemnisations interviennent en complément de la sécurité sociale et des mutuelles complémentaires.** Une attestation sera disponible sur le compte « Parents » d'Ecole Directe.

6. Transports scolaires

Trois types de transport s'offriront à vous à compter de la rentrée : vous pourrez en fonction de votre lieu de résidence, choisir l'un ou l'autre de ces transports :

1. Un transport interne assuré par l'établissement.
2. Un transport assuré par la Région Nouvelle Aquitaine.
3. Possibilité d'une plateforme de covoiturage via notre Site Internet : www.sjdc-dax.fr

► Ramassage scolaire assuré par l'établissement :

- 1 bus pour Dax - Peyrehorade (Orthevielle – Saint-Lon-Les-Mines – Heugas – Tercis – Labatut – Pouillon – Cauneille) choix des arrêts en fonction des inscriptions.

Ces transports ne seront assurés qu'en fonction des effectifs et des possibilités de l'établissement.

Modalités d'inscription : les personnes intéressées par ce transport sont priées de retourner le bulletin d'inscription **pour le 30 juin 2021.**

► Ramassage scolaire assuré par la Région Nouvelle Aquitaine :

La région Nouvelle Aquitaine est en charge de la gestion et de l'organisation des transports scolaires.

Inscription pour bénéficier d'un service de transport scolaire et consulter les itinéraires, les horaires et la tarification :

Connexion sur le site de la Région Nouvelle Aquitaine : transports.nouvelle-aquitaine.fr

Cliquez sur l'onglet « Inscription » et complétez votre demande en ligne.

7. Communication avec les familles

► Site web du Groupe Scolaire :

Notre site web www.sjdc-dax.fr vous permettra de consulter les informations concernant la vie de votre enfant dans l'établissement. Il décrit l'organisation de la vie des écoles, du collège, du lycée général et technologique, de l'enseignement supérieur et de l'internat. Pour chaque partie, vous trouverez des contenus concernant la pédagogie des différents niveaux scolaires, des informations pratiques, la pastorale... La rubrique « Actualités » vous permettra de vous tenir informés des événements qui rythmeront le quotidien de votre enfant.

► Espaces *École Directe* :

Sur la page d'accueil du site internet, vous aurez un accès à *École Directe* qui vous permettra de consulter la vie scolaire, les notes, l'emploi du temps, les cahiers de textes et de correspondance de votre enfant (il devra toutefois continuer à noter ses devoirs sur son agenda). Deux espaces « *École Directe* » co-existent : l'un pour les familles et l'autre pour les élèves. Pour les nouveaux inscrits, les identifiants de connexion seront remis lors de la première rentrée et resteront inchangés tout au long de leur présence dans le groupe scolaire. Afin que nous puissions communiquer efficacement avec vous, il est également important de nous fournir une adresse e-mail et un numéro de téléphone valides.

► Absences des élèves :

Les parents sont dans l'obligation de justifier auprès de l'établissement toute absence de leur enfant.

- Absences prévisibles et exceptionnelles : formuler une demande au minimum 24h à l'avance via l'onglet « Vie scolaire - Demandes exceptionnelles » sur l'espace *ÉcoleDirecte* Famille. **Seule une réponse positive de la Direction peut permettre de déroger à l'obligation d'assiduité scolaire.**
- Absences imprévisibles (maladies, cas de force majeure) : en téléphonant le matin même de l'absence, au bureau de vie scolaire (05 58 56 30 50, poste 2) et en confirmant dans les plus brefs délais par un mail à bvs@sjdc-dax.fr.

8. Internat

► Trousseau des internes

Les jeunes internes doivent avoir en leur possession, **dès le jour de l'installation** : 1 parure de lit en 90x190 ; 1 protège-matelas (alèse) 90x190 ; 3 cadenas de 30 mm pour un collégien et 2 pour un lycéen ; 1 nécessaire de toilette complet, 1 couverture supplémentaire pour l'hiver ; 1 tenue de nuit ; 1 sac à linge sale ; 1 boîte verrouillable pour les objets de valeur ; des étiquettes nominatives (sac et valise, vêtements, objets de valeurs) 1 gourde, 1 réveil à piles.

Pour des raisons de sécurité l'étiquetage des sacs et des valises est une obligation et fortement recommandé pour toutes les affaires personnelles, afin de limiter les pertes.

► Accueil et installation des internes lycéens : mercredi 1er septembre 2021

- 16 h 00 – 19 h 00 : accueil des jeunes et des familles, installation en chambre ;
- 19 h 00 – 19 h 30 : mot d'accueil du chef d'établissement aux jeunes et à leur famille à l'auditorium ;
- 19 h 30 – 20 h 30 : repas de bienvenue, offert aux familles qui souhaitent y participer (inscriptions durant l'après-midi) ;
- 20 h 30 – 21 h 30 : veillée d'accueil et d'intégration.

► Accueil et installation des internes collégiens : jeudi 2 septembre 2021

- 16 h 30 – 18 h 30 : accueil des jeunes et des familles, installation en chambre ;
- 18 h 30 – 19 h 00 : mot d'accueil du chef d'établissement aux jeunes et à leur famille à l'auditorium ;
- 19 h 00 – 20 h 00 : repas de bienvenue, offert aux familles qui souhaitent y participer (inscriptions durant l'après-midi) ;
- 20 h 00 – 21 h 00 : veillée d'accueil et d'intégration.

► Transport des internes

Le transport entre la gare ferroviaire de Dax et l'établissement est pris en charge par l'établissement via le remboursement de l'abonnement au réseau de transport public de la communauté d'agglomération du Grand Dax. Un formulaire d'inscription décrivant les modalités d'accès à ce service sera disponible en téléchargement dans l'espace ÉcoleDirecte des familles.

9. La rentrée scolaire 2021-2022

► Pour le collège : vendredi 3 septembre 2021

• Concernant les élèves de 6^{ème}

- 09 h 00 – 10 h 00 : mot d'accueil du chef d'établissement pour l'ensemble des élèves et parents de 6^{ème} à l'auditorium. Cet accueil sera suivi d'un pot de bienvenue au self ;
- 10 h 00 – 12 h 05 : tous les élèves de 6^{ème} seront pris en charge par les professeurs principaux ;
- 12 h 05 – 13 h 55 : repas offert aux élèves externes qui le désirent ;
- 13 h 55 – 16 h 55 : prise en charge par les professeurs principaux.

• Concernant les élèves de 3^{ème}

- 10 h 00 – 10 h 30 : mot d'accueil du chef d'établissement pour l'ensemble des élèves et parents de 3^{ème} à l'auditorium ;
- 10 h 30 – 12 h 05 : tous les élèves de 3^{ème} seront pris en charge par les professeurs principaux ;
- 12 h 05 – 13 h 55 : repas ;
- 13 h 55 – 16 h 55 : prise en charge par les professeurs principaux.

• Concernant les élèves de 5^{ème}

- 11 h 00 – 11 h 30 : mot d'accueil du chef d'établissement pour l'ensemble des élèves et parents de 5^{ème} à l'auditorium ;
- 12 h 05 – 13 h 55 : repas ;
- 13 h 55 – 16 h 55 : prise en charge par les professeurs principaux.

• Concernant les élèves de 4^{ème}

- 13 h 30 – 14 h 00 : mot d'accueil du chef d'établissement pour l'ensemble des élèves et parents de 4^{ème} à l'auditorium ;
- 14 h 00 – 16 h 55 : prise en charge par les professeurs principaux.

À partir du lundi 6 septembre, les horaires habituels seront applicables (selon les emplois du temps de chaque classe).

Les livres scolaires ou iPads seront distribués le **vendredi 3 septembre** ou **lundi 6 septembre**.

► Pour le lycée : Jeudi 2 septembre 2021

- **Concernant les élèves de seconde**
 - 08 h 15 – 09 h 00 : mot d'accueil du chef d'établissement pour l'ensemble des élèves et parents de 2^{de} à l'auditorium. Cet accueil sera suivi d'un pot de bienvenue au self ;
 - 09 h 00 – 12 h 05 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux ;
- **Concernant les élèves de première**
 - 09 h 00 – 09 h 30 : mot d'accueil du chef d'établissement pour l'ensemble des élèves et parents de Première à l'auditorium ;
 - 09 h 30 – 12 h 05 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux.
- **Concernant les élèves de terminale**
 - 10 h 00 – 10 h 30 : mot d'accueil du chef d'établissement pour l'ensemble des élèves et parents de Terminale à l'auditorium ;
 - 10 h 30 – 12 h 05 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux.

L'après-midi à compter de 13h50, les horaires habituels seront applicables, selon les emplois du temps de chaque classe.

Les iPads seront distribués le jeudi 2 septembre ou vendredi 3 septembre.

► Pour les BTS : Lundi 6 septembre 2021

NDRC 2 et SP3S 2 : 9h NDRC 1 et SP3S 1 : 14h

► Pour les BTS en apprentissage : Vendredi 10 septembre 2021 à 9h

10. Calendrier des vacances scolaires 2021 - 2022 - ZONE A

	Collège	Lycée
Rentrée des élèves	Vendredi 3 septembre 2021	Jeudi 2 septembre 2021
Toussaint	du vendredi 22 octobre 2021 au lundi 8 novembre 2021	
Noël	du vendredi 17 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022	
Hiver	du vendredi 11 février 2022 au lundi 28 février 2022	
Printemps	du vendredi 15 avril 2022 au lundi 2 mai 2022	
Début des vacances d'été	en fonction des futures dates officielles d'examens	
Le départ en vacances a lieu <u>après la classe</u> , la reprise des cours <u>le matin</u> des jours indiqués		

► Jours fériés et Ponts :

- Armistice 1918 : jeudi 11 et vendredi 12 novembre 2021 ; reprise des cours le lundi 15/11 à **8h50**
- Lundi de Pâques : 18 Avril 2022
- Ascension : jeudi 26 et vendredi 27 mai 2022 : reprise des cours le lundi 30/05 à **8h50**
- Lundi de Pentecôte : 06 Juin 2022 : reprise des cours le mardi 07/06 à **8h50**